

RESSEMBLANCES ENTRE LA CIRCONCISION ET LE BAPTÊME

La circoncision dans l'Ancien Testament

1. La circoncision a été instituée par l'autorité divine; le Seigneur a commandé de la mettre en pratique dans l'Ancien Testament.
Gen. 17:10-11.
2. Il ne suffisait pourtant pas d'être circoncis; il fallait que sa signification soit vécue dans le coeur et dans la vie.
Lév. 26:41; Jér. 6:10; 9:26; Matt. 3:7-9; Jean 8:31-47; Rom. 2:28-29; 4:12; 9:6-13; 1 Cor. 7:19; Gal. 5:6; 6:15.
3. Pour cela, il fallait instruire dans la foi ceux qui étaient circoncis, selon l'ordre du Seigneur après l'institution de la circoncision.
Gen. 18:19.
4. Les hommes adultes qui mettaient leur foi dans le Dieu d'Abraham étaient circoncis, sans distinction de race ou de nationalité.
Gen. 17:12-13, 23-27; Ex. 12:48; Rom. 4:10-11.
5. Les enfants mâles des maisonnées des croyants étaient également circoncis.
Gen. 17:12; 21:4 (1 Cor. 10:1-3: tout Israël a même été baptisé!).
6. Car les enfants des croyants ont reçu des promesses spirituelles.
Gen. 17:7; Ex. 12:21-28; 20:6; Deut. 30:6; Ps. 22:10-11; 103:17; 105:5-10; És. 44:3-5; 54:13; 59:19-21; Jér. 31:31-33; Joël 3:1.
7. Ce signe extérieur représentait le dépouillement de la vieille nature pécheresse et la purification des péchés promis en Jésus-Christ.
Deut. 30:6; És. 52:1; Col. 2:11 (voir Ac. 10:43).
8. Ce signe extérieur confirmait la promesse du changement du coeur et du renouvellement spirituel par la puissance de l'Esprit.
Deut. 10:16; 30:6; Jér. 4:4; 9:25-26; Éz. 44:7,9 (voir Phil. 3:2-3).
9. C'était le signe (sanglant) et le sceau de la justification gratuite qui est obtenue par la foi dans le Sauveur promis d'avance.
Gen. 15:6; Rom. 4:9,11.
10. C'était le signe extérieur indiquant l'entrée d'une personne dans la communauté des croyants et l'appartenance à cette communauté.
Gen. 17:9-11,14; Ex. 12:43-49; Jos. 5:2-8.
11. La signification de la circoncision se rattachait à la promesse spirituelle à venir en Jésus-Christ que Dieu a faite à Abraham.
Gen. 17:4-7; Rom. 4:9-16.

Le baptême dans le Nouveau Testament

1. Le baptême a été institué par l'autorité divine; le Seigneur a commandé de le mettre en pratique dans le Nouveau Testament.
Matt. 28:18-19. (circoncision abolie: Ac. 15:1-13,19; Gal. 2:3).
2. Il ne suffit pourtant pas d'être baptisé; il faut que sa signification soit vécue dans le coeur et dans la vie.
Rom. 6:1-6,12; Éph. 4:20-24; Col. 3:5-10 (voir Col. 2:12); Rom. 11:17-24; 1 Cor. 10:1-13.
3. Pour cela, il faut instruire dans la foi ceux qui ont été baptisés, selon l'ordre du Seigneur après l'institution du baptême.
Matt. 28:20 (voir Éph. 1:1 et 6:1-4).
4. Les personnes adultes qui mettent leur foi dans le Dieu d'Abraham sont baptisées, sans distinction de race, de sexe ou de nationalité.
Marc 16:15-16; Ac. 2:38,41; 8:38; 10:47-48; 16:14-15 (Éph. 3:6)
5. Les familles et les maisonnées entières des croyants sont également baptisées.
Ac. 16:15,33; 18:8; 1 Cor. 1:16.
6. Car les enfants des croyants ont reçu des promesses spirituelles.
Mt. 19:13-15; Ac. 2:17,38-39; 1 Cor. 7:14; Éph. 6:2; Hébr. 8:8-12; (Mt 9:18-19,23-26; 17:14-18; Luc 7:11-17; 19:9; Jn 4:46-54).
7. Ce signe extérieur représente le dépouillement de la vieille nature pécheresse et la purification des péchés promis en Jésus-Christ.
Ac. 2:38; 22:16; Rom. 6:3-4; Éph. 5:26; Col. 2:12 (Ps. 51:4,9).
8. Ce signe extérieur confirme la promesse du changement du coeur et du renouvellement spirituel par la puissance de l'Esprit.
Rom. 6:4; Tite 3:5; 1 Pi. 3:21 (1 Cor. 6:11; Hébr. 10:22; Éz. 36:25)
9. C'est le signe (non sanglant) et le sceau du pardon et de la justification gratuite obtenue par la foi dans le Sauveur qui est venu.
Ac. 2:38; Tite 3:5-7.
10. C'est le signe extérieur indiquant l'entrée d'une personne dans la communauté des croyants et l'appartenance à cette communauté.
Matt. 28:19; 1 Cor. 12:13; Éph. 4:5 (voir Tite 2:14).
11. La signification du baptême se rattache à l'accomplissement en Jésus-Christ de la promesse spirituelle que Dieu a faite à Abraham.
Gal 3:6-29 (27,29) 4:28; Mt 1:1; 22:32; Luc 1:54-55,72-73; 19:9; Jean 8:56; Ac. 2:33,38-39; 3:13,18-20,25-26; 13:23-26,32-33,38-39; 26:6; Rom. 4:13-25; 15:8; Hébr. 2:14-17; 6:11-20; 11:8-19.